

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Séance du 1^{er} mars 2024

| | |
|--|---|
| <u>Nombre de membres</u> - En exercice : 11 - Présents : 8 - Votants : 9 Date de convocation 23/02/2024 Date d'affichage 23/02/2024 | L'an deux mil vingt-quatre et le 1er mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Georges BOUVIER, Maire. Présents : Georges BOUVIER – Jean-Yves COUILLOUD– Anne-Cécile BIANCO - Jean-Louis BRUNET - Laetitia FOUCAULT - Georges GAIGNARD - Marcel GRANGE - Catherine LEVEQUE Excusés : Cédric BARBIER (pouvoir à L. Foucault) - Michel BIONDA - Sébastien GOUPIL Jean-Yves COUILLOUD est désigné secrétaire de séance. |
|--|---|

Ordre du jour

- 1/ Approbation du compte de gestion 2023 de dissolution (à zéro) du budget annexe multiservice suite au transfert dans budget principal
- 2/ Vote des subventions attribuées aux associations
- 3/ Logement de la Poste vacant - Travaux et subventions
- 4/ Valescale – Cessation d'activité et restitution du dépôt de garanti
- 5/ Réhabilitation de l'aire de jeux
- 6/ Programme ONF 2024
- 7/ Questions et informations diverses

Le compte rendu de la séance du 07 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Le Maire ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

1/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DE DISSOLUTION (A ZERO) DU BUDGET ANNEXE MULTISERVICE SUITE AU TRANSFERT DANS BUDGET PRINCIPAL- Délibération 24 03 01

M. le Maire rappelle la décision de dissolution du budget annexe MULTISERVICES par délibération N° 22 10 47 du 14 octobre 2022 pour intégration dans le budget principal de la Commune.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les écritures du Comptable retracées dans le **COMPTE DE GESTION** de dissolution du budget annexe dont l'objet est de mettre l'ensemble des comptes à zéro pour transfert dans la comptabilité du budget principal de la Commune.

Le présent compte de gestion n'appelle ni observations ni réserve.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion de dissolution du budget annexe MULTISERVICES 2023 dressé par le comptable des Finances Publiques,
- **AUTORISE** le Maire à viser et certifier conforme ce document.

2/ VOTE DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS - Délibération 24 03 02

Le Maire présente les subventions versées aux associations en 2023 et propose de reconduire ou modifier ces subventions en 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **FIXE** les subventions aux associations 2024 comme indiqué dans le tableau ci-dessous,

| <i>Article</i> | <i>Tiers</i> | 2023 en € | 2024 en € |
|----------------|---|------------------|------------------|
| 6574 | Comité Animation Rossillon | -1 700,00 | |
| 6574 | Institution Lamartine Ecole privée sous contrat | 1 229,88 | |
| 6574 | Comité Animation Rossillon | 1 700,00 | |
| 6574 | Assoc des Anciens Combattants et Victimes | 40,00 | 40,00 |
| 6574 | Association des Paralyses de France APF Ain | 30,00 | 30,00 |
| 6574 | Association Française des scléroses en plaque | 30,00 | 30,00 |
| 6574 | Association Montessori du Valromey | 300,00 | 100,00 |
| 6574 | BANQUE ALIMENTAIRE DE L'AIN | 32,00 | 32,00 |
| 6574 | CECOF | 40,00 | 40,00 |
| 6574 | CMA BOURG | 30,00 | 30,00 |
| 6574 | CHORUS | 50,00 | 50,00 |
| 6574 | Musique municipale l'Arène | 50,00 | 50,00 |
| 6574 | LES AMIS D'HENRI BIDAULD | 50,00 | 50,00 |
| 6574 | Les chats errants de Bugey sud | 80,00 | 80,00 |
| 6574 | LES RESTAURANTS DU COEUR | 30,00 | 30,00 |
| 6574 | LIGUE CONTRE LE CANCER COMITE DE L'AIN | 30,00 | 30,00 |
| 6574 | PEP ASS DEPART. PUPILLES | 40,00 | 40,00 |
| 6574 | SECOURS POPULAIRE DE BELLEY | 30,00 | 30,00 |
| 6574 | SOU DES ECOLES DE CONTREVOZ | 200,00 | 400,00 |
| 6574 | SOUS LES LAUZES | 50,00 | 50,00 |
| 6574 | VBS RECYCLERIE | 30,00 | 30,00 |
| | | 2 341,88 | 1 142,00 |

- **DIT** que la subvention au Comité d'Animation de Rossillon pour le feu d'artifice est supprimée et propose que la Commune paie le feu en direct,

- **DIT** que le montant de la participation aux frais de scolarité versée à l'Institution privée Lamartine, Ecole Sainte Anne, sera désormais prévu au budget sur le compte dédié soit le 6558 – Autres contributions obligatoires.

A noter qu'il n'y a pas d'enfant inscrit pour cette année 2023/2024,

- **DIT** que les montants seront inscrits au budget 2024.

3/ LOGEMENT DE LA POSTE VACANT - TRAVAUX ET SUBVENTIONS
et DEPOT GARANTIE Délibération 24 03 03

Le Maire informe le Conseil du départ du locataire du logement N°61, La Poste au 1^{er} mars 2024.

Il rappelle que les diagnostics effectués ont mis en évidence la nécessité d'effectuer des travaux.

Le conseil à l'unanimité donne son accord pour :

- la demande de devis
- la demande de subventions
- la restitution du dépôt de garantie après état des lieux et sous réserve des éventuels impayés.

4/ VALESCALE CESSATION
et RESTITUTION DU DEPOT DE GARANTIE - Délibération 24 03 04

Le Maire rappelle au Conseil la cessation d'activité des gérants actuels de Valescale.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord pour la restitution du dépôt de garantie, après état des lieux et sous réserve des éventuels impayés.

La reprise est déjà assurée.

Le Maire a rendez-vous avec le notaire pour l'établissement d'un bail en bonne et due forme.

Le Conseil donne un accord de principe sur un loyer TTC de 9360 € / an et la mise à disposition de la licence IV pour 50 € TTC / an.

5/ REHABILITATION DE L'AIRE DE JEUX

Le Maire rappelle que par délibération N° 23 06 20 du 20/06/2023, un plan de financement pour la création d'une aire de jeux a été acté et trois organismes ont été démarchés pour les subventions.

- Conseil Départemental de l'Ain 12 073.52 € Accordé
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 12 073.52 € Accordé
- L'Agence Nationale du Sport a donné une réponse négative !

Les devis ont été actualisés soit 43549.06 € HT :

- 10 691.70 € HT pour le terrain de pratique de sports
- 30 067.36 € HT pour l'aire de jeux (après modifications demandées par le Conseil)
- 2 790 € HT pour la préparation du sol (concerne exclusivement le terrain de sport).

Bon pour accord à l'unanimité.

6/ PROGRAMME ONF 2024

Le Maire présente les deux programmes de travaux proposés par l'ONF.

Entretien des parcelles et débroussaillage = 5250 € HT Accepté à l'unanimité

Travaux en corrélation avec la plantation lancée en 2023 = 1580 € HT Accepté à l'unanimité.

7/ QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Installation d'un défibrillateur dans chaque hameau

Accepté à l'unanimité. Les devis pour Egieu et Nivollet seront signés ainsi qu'un contrat de maintenance.

Projet éolien

Pour un accord de principe sur un projet éolien, le Conseil vote 5 voix CONTRE, 4 POUR.

Travaux à mettre en œuvre

- Contacter ENEDIS pour un poteau électrique alimentant Nivollet endommagé par les pics-verts
- Contacter la CC Bugey Sud
 - pour les rochers encombrant fréquemment la route de Nivollet
 - pour la route d'Egieu
- Prévoir une réunion de commission avec la fédération de chasse et les chasseurs afin d'établir un règlement intérieur d'utilisation du local mis à disposition par la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45.

| | |
|--|--|
| Georges BOUVIER, Maire | Jean-Yves COULLLOUD, 1 ^{er} Adjoint |
| Cédric BARBIER, 2 nd Adjoint, excusé Pouvoir à L. FOUCAULT | Michel BIONDA, excusé |
| Jean-Louis BRUNET | Anne-Cécile BIANCO |
| Georges GAINARD | Laetitia FOUCAULT |
| Sébastien GOUPIL | Marcel GRANGE |
| Catherine LEVEQUE | |